

Considérant, les différentes demandes des élus pour participer à cette Commission,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de ne pas voter la nomination des membres de la Commission Santé, Formation et Vie Sociale, à bulletin secret,

* **décide** de proclamer la Conseillère Communautaire suivante membre de la Commission Santé, Formation et Vie Sociale:

GIVET : M^{me} Angélique WAUTOT

* **décide** de proclamer la Conseillère Municipale suivante membre de la Commission Santé, Formation et Vie Sociale :

VIREUX-WALLERAND : M^{me} Rosanne SIMINSKI

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.